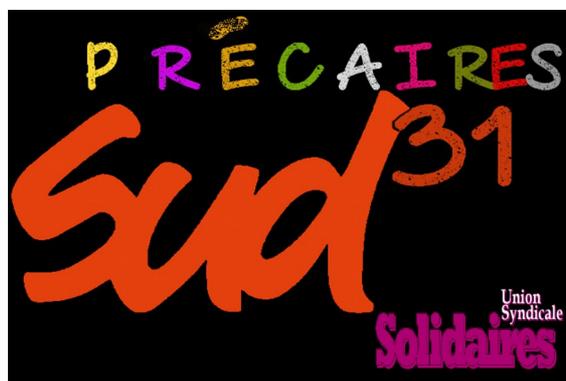


ASSEMBLÉE DE CHÔMEUSES, CHÔMEUSES  
ET PRÉCAIRES

JEUDI 5 OCTOBRE, 19H30, Pizzeria Belfort



**Attention – Réforme de l'assurance Chômage**

Après l'attaque contre le droit du travail, qui va préciser davantage les salarié-es grâce à la facilitation du licenciement, après la transformation de la précarité en chômage par la suppression, *pour le moment*, de 130 000 contrats aidés, Macron et son gouvernement vont s'attaquer à l'assurance chômage. **Le chômage, issu des cotisations sociales, est un outil de solidarité créée par les travailleur.euses. Déjà bien attaqué, Il nous faut le défendre face aux intérêts patronaux et gouvernementaux.**

Sous prétexte d'élargir la protection chômage à tous et toutes, indépendant-es, professions libérales, agriculteurs/trices..., ainsi qu'aux salarié-es démissionnaires (une fois tous les 5 ans), **les règles vont se durcir pour l'ensemble des privé-es d'emploi.**

- Davantage de contrôles avec suspension d'indemnisation si les recherches d'emploi sont jugées insuffisantes ou s'il y a refus de 2 offres d'emploi jugées « décentes ». Reste à définir ce qu'est offre d'emploi jugée « décente » : des contrats à temps partiel obligeant à faire chaque jour des dizaines de km ? Des emplois qui ne correspondent ni aux compétences, ni à l'expérience du chômeur/se ?

- L'âge de la durée d'indemnisation de 3 ans va passer de 50 à 55 ans. Pourtant, le taux de chômage des plus de 50 ans ne cesse d'augmenter.

- La suppression des cotisations sociales dont celle de l'assurance chômage, qui aboutira à l'étatisation de l'UNEDIC. **L'assurance chômage (appelé communément "le chômage") n'est pas versée par l'état mais est issue de cotisations salariales. La réforme a pour objectif de basculer sur le budget de l'état cette assurance, autrement dit de supprimer la cotisation sociale pour le chômage. Cette étatisation de l'UNEDIC, laisse au gouvernement le pouvoir de décider seul des règles d'indemnisation des chômeurs et chômeuses, aujourd'hui représenté.e.s par des organisations syndicales. Le discours ambiant étant celui de l'infantilisation et de la culpabilisation des chômeurs, nul doute que de nouvelles règles vont s'appliquer.**

**Et pourtant**

Et pourtant, **de l'argent, il y en a** : les profits des entreprises du CAC 40 ont été de 75,8 milliards en 2016. **C'est en travaillant différemment et** pour l'intérêt du plus grand nombre et non pour le profit de quelques uns que nous cesserions de nous rendre malades du travail. Du travail, il y en a : c'est **en travaillant moins et en abaissant l'âge de la retraite** que nous pourrions travailler tous et toutes. **Et pourtant des revendications, les chômeur.euses en ont : fin de la culpabilisation, réouverture des pôle emploi l'après-midi, facilitation des contacts avec les [conseiller.es](http://conseillers.solidaires31.fr/), fin de l'informatisation à outrance...**

Afin de nous rassembler et combattre cette politique, SUD PRÉCAIRES 31 appelle à une assemblée de chômeuses, chômeurs et précaires jeudi 5 octobre à 19h30, pizzeria Zoubir, place de Belfort à Toulouse.

Nous retrouver sur <http://precaires.solidaires31.fr/>